

Compte-rendu

Vendredi 14 mars 2025



Objet	Conseil de l'école Doctorale 654 LSHS
Lieu	FLSH salle des actes
Date	Vendredi 14 mars 2025
Heure	14h-17h

Participant·e·s	Structure/Service
Soazig Villerbu	Directrice ED 654 LSHS
Choukri Ben Ayed	Directeur-adjoint ED 654 LSHS
Jacques Migozzi	Directeur Institut SHS
Olivier Masclat	Directeur laboratoire GRESCO
Odile Richard	Directrice-adjointe laboratoire EHIC
Frédérique Savignat	Responsable cellule Professionnalisation, Valorisation, Carrière au CED
Abderhamane Frourej	Représentant des doctorant·es LSHS
Flavie Falais	Représentante des doctorant·es LSHS
Morgane Brissaud	Représentante des doctorant·es LSHS
Dorian Guillot	Assistant de gestion de l'ED 654 LSHS
Jacques Péricard	Vice-président formation doctorale
Patricia Alonso-Bessaoud	Directrice laboratoire FRED
Sophie Anquetil	Directrice adjointe du CERES
Frédéric Richard	Directeur laboratoire GEOLAB
Aurélie Angleraud	Responsable administrative du collège des ED

Excusé·e·s :

- Anne Massoni, directrice laboratoire CRIHAM
- Valérie De Luca Vice-doyenne de la FLSH
- Françoise Seince ENSAD

Absent·e·s

- Thibault Bergeron, conseil régional
- Marie-Pierre Janalhiac, Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine
- Aurélie Van Den Daele, Théâtre de l'Union

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil du 04/07/2024
- Régularisation des doctorants-e-s inscrit-e-s en recherche-création avant la mise au point du dispositif
- Bilan des soutenances 2024 et des inscriptions 2024-25
- Point sur le règlement de différents dossiers conflictuels
- Auditions 2025
- Point budget
- Questions diverses

I- Approbation du compte-rendu du conseil du 04/07/2024



Le compte-rendu du conseil du 4 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité

II- Régularisation des doctorants-e-s inscrit-e-s en recherche-création avant la mise au point du dispositif



Quatre doctorants-e-s sont proposés afin qu'il soit inscrits dans le label recherche-création.

Le conseil approuve à l'unanimité les inscriptions dans ce dispositif :

- Isabelle Péré-Fam
- Jean-Erian Sansom
- Lyne Hervé-Passée
- Laure Bréaud

III- Bilans soutenances 2024 et des inscriptions 2024-25



- Soutenances
 - 16 en 2024 entre mars et décembre.
 - EHIC 7
 - Gresco 3
 - Fred 2
 - Ceres 2
 - GEOLAB 1
 - CRIHAM 1
- Abandons : 13 (sans compter Keskin et Grenier)

Année	1	2	3	4	5	6
Nbre d'abandons	2	5	1	2	2	1

Par labo

- EHIC 7
- CeReS 3
- Criham 2
- Fred 1
- Geolab et Gresco 0

- Nouvelles inscriptions : 17
 - Par labo :
 - EHIC 5
 - Fred 5
 - GEOLAB 3.
 - GRESCO 2
 - CRIHAM 1
 - CERES 1
 - Par financement :
 - CIFRE 2 (GEOLAB 1, EHIC 1)
 - Contrat Unilim 4 (GEOLAB 2, CRIHAM 1, GRESCO 1)
 - ANR 1 (GRESCO)
 - Sans financement, pour l'essentiel des salariés.

Effectifs :

Année	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021 (deux ED)
Effectifs	113	130	131		114

Plusieurs explications sont avancées aux abandons

Soazig Villerbu a constaté que les candidats non retenus pour les contrats doctoraux mais qui s'inscrivaient sans financement éprouvent souvent des difficultés à continuer leur thèse (dont une de ses ex-doctorantes). Le conseil évoque également la fragilité ou la faiblesse de certains projets de thèse. Olivier Masclet affirme que les échecs en thèse ne sont pas dramatiques, qu'ils relèvent de tentatives de la part de candidats, comme pour les autres niveaux de diplôme. Frédéric Richard avance qu'un bon dossier peut aussi parfois échouer en thèse. Malgré tout, une ED et un établissement, sont évalués sur leurs taux d'abandon et de réussite, il y a donc un enjeu. De surcroît, avance Soazig Villerbu, une inscription en thèse n'est pas une inscription en L1, elle engage davantage et un abandon est souvent un problème humain. Jacques Péricard suggère une gestion de sélection plus rigoureuse en recrutant des doctorant·e·s avec une condition de notes, ce qui est le cas dans l'ED. Le CeReS met une barre à 16 au mémoire, au-delà du 14 requis par l'ED.

L'essentiel des efforts doit donc porter sur la sélection des candidats, quitte à recruter moins.

IV- Point sur le règlement de différents dossiers conflictuels de 2025



Deux dossiers en instance

- le premier a déposé un recours gracieux au tribunal administratif mais le dossier semble incomplet. Il fait suite à une situation longue et complexe qui doit permettre de pointe deux éléments

- il est difficile à un·e directeur·rice de thèse d'arrêter un encadrement, ce qui suppose de prêter attention aux inscriptions et de gérer les conflits en partenariat avec l'ED

- les CSI sont fondamentaux et doivent savoir exprimer avec franchise les difficultés des doctorant·e·s.

- Dans le second cas, le doctorant, en conflit avec son directeur de thèse, voit la résolution de son dossier freinée par sa transphobie

affichée, qui le mène à refuser de s'adresser à la directrice de l'ED, situation qui mène à la convocation d'une commission disciplinaire.

V- Point budget



Au niveau du budget l'école Doctorale LSHS dispose de :

- 500 Euros en fonctionnement
- 27 000 Euros pour la logistique des soutenances
- 14 000 Euros pour l'international (mobilité)
- 500 Euros pour les formations

Ce budget est ouvert à 80%, les 20% restant le seront au cours du mois d'octobre.

V- Auditions 2025

Quatre financements vont être proposés, les auditions auront lieu le 2 juillet 2025 et l'information est déjà diffusé sur le site internet du Collège des écoles Doctorales.

Questions diverses



Les représentant·e·s des doctorant·e·s signalent que :

- Les journées thématiques auront lieux les 19 et 20 juin 2025, le thème sera « Les fabriques de la connaissance »
- Les conditions de travail sont inégalitaires en fonction des locaux notamment pour les doctorants·e·s., les laboratoires Gresco et Fred, notamment, se plaignent d'un traitement inéquitable – et avéré. Une solution temporaire a été trouvée avec le partage d'une salle avec le département d'histoire en attendant une réflexion plus globale sur le partage des espaces à la FLSH.
- Les critères et la plus-value d'une inscription en formation continue demeurent une interrogation, le conseil invite à contacter la Direction de la formation continue.
- L'attribution des heures suscite des interrogations, Soazig Villerbu signale qu'un référentiel des formations scientifiques avec les crédits d'heures alloués a été validé par le conseil du 4 juillet 2024.
- Enfin Dorian Guillon, gestionnaire administratif de l'ED LSHS, rappelle que l'élection des représentants des doctorants se tiendra au mois de juin et que l'avis du conseil de l'ED concernant les diplômes de Master étrangers se poursuivra par mail.

La directrice de l'ED

Le directeur-adjoint de l'ED